



CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE ST-ÉTIENNE
C.P. 38065
St-Étienne-de-Lauzon, Québec G6J 1S2
(418) 907-9529

Règles de sécurité

- ✓ **Ne pas pousser, ni poursuivre les autres pour éviter les collisions entre les patineurs et se relever rapidement après une chute.**
- ✓ **Respecter le patineur qui exécute son solo, ce dernier a la priorité.**
- ✓ **Généralement, quand vous n'êtes pas en cours, vous devez pratiquer vos sauts aux extrémités de la glace et vos pirouettes au centre de la patinoire.**
- ✓ **Les rassemblements sur la glace sont interdits (sauf si l'entraîneur le demande).**
- ✓ **S'abstenir de mâcher de la gomme, de boire ou de manger sur la glace.**
- ✓ **La surface glacée et le banc des joueurs sont strictement réservés aux patineurs et aux entraîneurs.**
- ✓ **Les bandes doivent être exemptes d'objets susceptibles de tomber sur la glace.**
- ✓ **Quitter la glace dès l'arrivée de la surfaceuse et quitter immédiatement la glace en cas d'un manque d'électricité en suivant les directives du responsable ou d'un entraîneur.**
- ✓ **Le patineur ne doit pas porter des vêtements, des bijoux ou un foulard qui peuvent restreindre ses mouvements, sa vision ou provoquer des chutes. Le port du jeans est interdit ainsi que les capuchons. Les cheveux doivent être attachés.**
- ✓ **Un patineur du Patinage Plus, Étoiles, Débutant, doit obligatoirement porter un casque de sécurité selon les recommandations de Patinage Canada et ce, de la 1^{ère} à la 5^e étape inclusivement.**
- ✓ **Le patineur doit utiliser des mitaines ou des gants durant la session de patinage (Patinage Plus).**
- ✓ **Les portes de la patinoire doivent rester fermées durant l'entraînement.**

Le non-respect de ces règles peut entraîner l'expulsion du patineur.

*****En cas d'incendie*****

Si un incendie se déclarait, laissez les entraîneurs qui sont sur la glace voir à ce que tous les patineurs quittent la glace en sécurité.